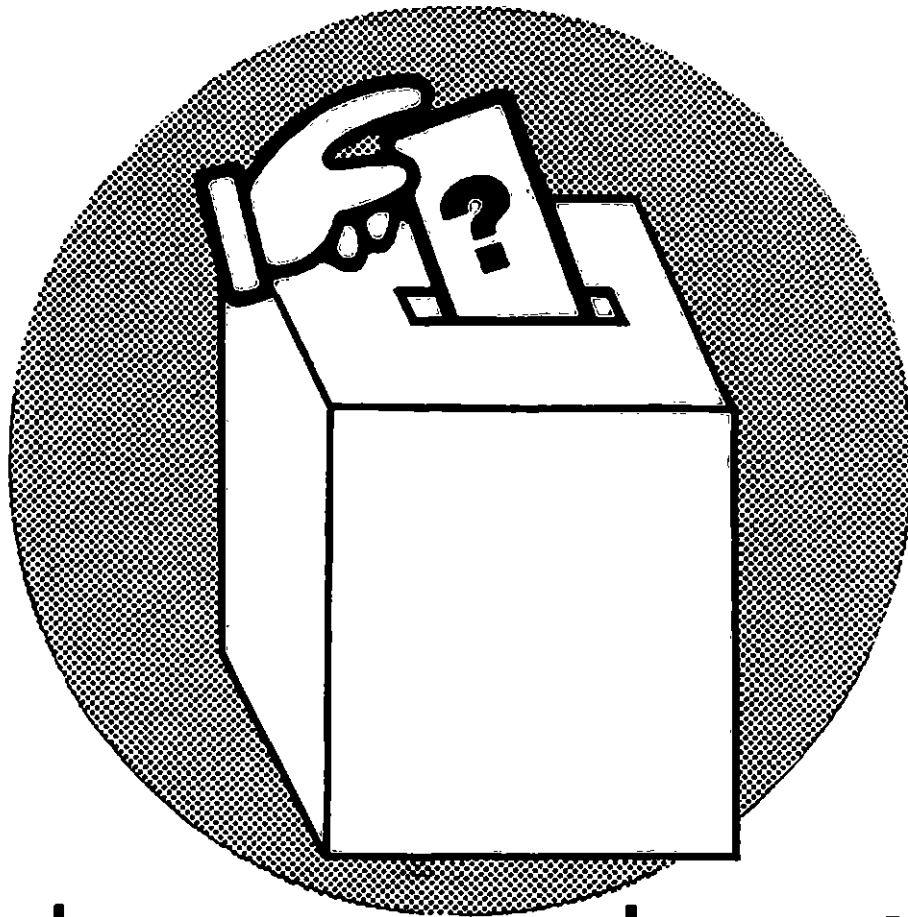


# Pratiques Alphabétisation en Conscientisation

Volet 1

## DÉMOCRATIE :



## droit ou privilège ?

UNE INITIATIVE DE COMSEP TROIS-RIVIERES

COMSEP



Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire



**DEMOCRATIE:  
DROIT OU PRIVILÈGE?**

Le présent document constitue le premier volet d'une série sur des "pratiques d'alphabétisation - conscientisation".

La réalisation de ce document a été rendue possible grâce au programme "Initiatives fédérales-provinciales conjointes en matière d'alphabétisation" du Secrétariat d'Etat à l'alphabétisation.

L'équipe de travail de C.O.M.S.E.P. qui a participé à la conception de la démarche, à la création des outils pédagogiques et à la rédaction du document est:

Martyne Bouvrette

Denise Carbonneau

Sylvie Lafond

Lucie Latraverse

Sylvie Tardif

Nous tenons à remercier Claire Cousineau et Lise St-Germain, du Centre d'Education Populaire de Pointe-du-Lac, pour leur précieuse collaboration.

Un merci spécial à Frère Adalbert Couture pour la prise des photos ainsi qu'à Créacom pour le graphisme.

## TABLE DES MATIERES

|   |    |
|---|----|
| PRÉSENTATION DE C.O.M.S.E.P.....                      | 3  |
| HISTORIQUE DE L'APPROCHE DE CONSCIENTISATION.....     | 5  |
| PRÉSENTATION DU PROJET.....                           | 7  |
| AVANT-PROPOS.....                                     | 9  |
| ÉTAT DE LA SITUATION POLITIQUE AU QUÉBEC EN 1992..... | 12 |
| LA DÉMARCHE DES ANIMATRICES.....                      | 16 |
| ATELIER I.....  | 23 |
| ATELIER II.....                                       | 30 |
| ATELIER III   |    |
| ATELIER-CONFÉRENCE.....                               | 38 |
| ATELIER IV  |    |
| RETOUR-ÉVALUATION.....                                | 42 |
| ÉVALUATION DE LA DÉMARCHE.....                        | 45 |
| BIBLIOGRAPHIE.....                                    | 48 |
| ANNEXE 1.....   | 51 |
| ANNEXE 2.....   | 53 |
| ANNEXE 3.....   | 55 |
| DOSSIER DE PRESSE.....                                | 59 |

## PRÉSENTATION DE C.O.M.S.E.P.

Le Centre d'Organisation Mauricien de Services et d'Education Populaire (C.O.M.S.E.P.) est un organisme sans but lucratif qui vient en aide aux gens à faible revenu de la région trifluvienne afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Nos objectifs sont de regrouper les gens à faible revenu, de faire de l'alphabétisation et de l'éducation populaires autonomes ainsi que de représenter nos membres afin d'obtenir la reconnaissance de leurs droits et de leurs valeurs. Plusieurs comités nous permettent de concrétiser nos objectifs: le comité APPUI (Action Pour Parents Uniques Informés), le théâtre populaire, la formation populaire, le collectif Femmes, les cuisines collectives, le comptoir vestimentaire et finalement l'Envol Alpha.

L'alphabétisation populaire est une approche polyvalente en éducation populaire autonome; sa spécificité tient à ses dimensions pédagogique et politique de même qu'à son engagement social, valeurs définies par le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec<sup>1</sup>.

<sup>1</sup>.R.G.P.A.O.. "Statuts et règlements", "Trousse d'adhésion". Montréal.

Une des pratiques que notre organisme privilégie en alphabétisation est celle de l'approche de conscientisation, car elle permet véritablement la transformation des rapports sociaux.

Il est important de savoir que les ateliers d'alphabétisation-conscientisation occupent trois heures sur neuf par semaine. Il y a trois heures consacrées à des ateliers thématiques en éducation populaire et trois heures d'ateliers de français. Pour les besoins du présent document, nous vous présentons seulement le volet alphabétisation-conscientisation.

## HISTORIQUE DE L'APPROCHE DE CONSCIENTISATION

L'alphabétisation-conscientisation, telle que nous la pratiquons au Québec, est une adaptation des pratiques originaires de l'Amérique du Sud. C'est au Brésil, autour de 1960, que la pensée de Paulo Freire, philosophe, éducateur et militant se concrétisa dans une expérience d'alphabétisation-conscientisation auprès d'une population vivant des situations d'exploitation économique, de domination politique et d'aliénation culturelle. Paulo Freire prit comme point de départ les habitants des "favelas" (bidonvilles), et tenta de leur apprendre à lire et à écrire à travers "l'univers vocabulaire" qui traduisait leur culture et leurs valeurs. Ainsi les habitants, en plus d'apprendre à lire et à écrire des mots, apprenaient à lire, écrire et analyser leur propre réalité afin d'agir sur la transformation de celle-ci. Ces expériences se réalisaient, non pas dans des classes conventionnelles, mais autour de "cercles de culture" significatifs aux personnes en apprentissage.

Les "cercles de culture" prirent une telle ampleur que le plan de Paulo Freire allait être projeté à l'échelle fédérale pour devenir une campagne d'alphabétisation pour tout le Brésil. Récupéré par l'Etat, le plan prévoyait alphabétiser, en moins de deux ans, plus de deux millions de personnes analphabètes et accroître à 80% le potentiel électoral. Un processus si menaçant pour les rapports de forces politiques qu'à la veille des élections, un coup d'Etat renversa le président Goulard. Paulo Freire, quant à lui, dut s'exiler au Chili. Les méthodes pédagogiques de Paulo Freire ont été reprises aussi par le gouvernement chilien, puis par d'autres pays d'Amérique latine.

L'approche de conscientisation a traversé les continents et a pris la forme des réalités à transformer. Les milieux urbains et ruraux de l'Amérique du Nord sont des lieux tout aussi susceptibles d'être conscientisés, car ils traduisent des rapports d'exploitation et d'oppression. Au Québec, l'alphabétisation populaire est née en réaction au type d'alphabétisation "scolarisante" pratiqué dans les commissions scolaires et qui ne correspond pas aux besoins de plusieurs personnes analphabètes. Vues comme des pratiques alternatives, les pratiques d'alphabétisation-conscientisation s'articulent autour de situations problématiques vécues par les personnes analphabètes. Elles analysent ensemble une réalité afin d'entreprendre collectivement et individuellement une action qui la transformera .



## PRESENTATION DU PROJET

Dans un objectif de formation, ce document se veut un outil de référence pour les animatrices et animateurs qui veulent élargir ce genre de pratiques.

Chacun des volets présente une démarche d'alphabétisation-conscientisation développant un thème spécifique d'analyse.

Le premier volet de la série présente le thème de la démocratie. Pour continuer la démarche déjà amorcée dans notre groupe d'éducation populaire, nous avons décidé de traiter de la démocratie en nous servant du référendum du 26 octobre 1992 portant sur l'entente constitutionnelle. Le processus électoral est un moyen concret d'aborder la démocratie, d'entreprendre une démarche de prise en charge et de conscientisation. Il vous sera donc possible d'utiliser cette même démarche pour des élections provinciales, fédérales ou tout autre processus électoral.

Ce document présente l'état de la situation politique au Québec au moment du référendum, l'analyse de cette situation, l'élaboration de la démarche d'alphabétisation-conscientisation et les outils d'animation utilisés en atelier.

Nous souhaitons que cet ouvrage vous incite à inventer aussi des pratiques d'alphabétisation - conscientisation, car elles sont porteuses du changement social.

Sylvie Tardif pour  
L'Envol Alpha de C.O.M.S.E.P.

## AVANT-PROPOS

Il n'est pas toujours facile en atelier d'alphabétisation de traiter des grands débats de l'actualité. Cependant, l'alphabétisation-conscientisation est une pratique idéale pour réaliser un tel travail. Bien des raisons nous ont conduites à choisir le référendum d'octobre 1992 comme porte d'entrée de notre démarche de conscientisation. D'abord, on ne pouvait laisser passer ce rendez-vous historique sans en souligner l'importance; de plus, il était important pour nous que chaque citoyen et citoyenne puisse participer à cet événement important et y laisse entendre sa voix.

Cependant, l'inaccessibilité des textes et des discours a eu l'effet d'exclure très rapidement du débat toute une partie de la population dont les personnes analphabètes. Pour beaucoup d'entre elles, aller voter relevait plus d'un privilège que d'un devoir de citoyen ou citoyenne à exercer son droit de vote. En effet, nous avons vite constaté qu'en grande majorité les membres de C.O.M.S.E.P. ne se sentaient pas concernés et n'iraient pas voter lors du référendum.

Le but de notre démarche était de susciter l'intérêt et une meilleure compréhension de la situation politique afin que toutes les personnes participantes puissent aller voter la journée du référendum. Tout un travail d'accompagnement a été réalisé auprès des personnes analphabètes afin de les inscrire sur les listes électorales. Cette première démarche nous a permis de constater l'ampleur des besoins et l'exclusion que peuvent vivre ces personnes. Voilà ce qui nous a conduites à privilégier la question

constitutionnelle comme outil de développement démocratique à travers une pratique d'alphabétisation -conscientisation.

### **L'expérience de la démocratie:**

Les premières expériences de démocratie à l'intérieur de notre groupe ont été concrétisées par la place occupée par les participants et les participantes dans notre structure au sein du conseil d'administration et des comités organisateurs et par la représentation de personnes déléguées à la Table des apprenants et des apprenantes de notre organisme. La démocratie est présente dans nos activités à travers nos rapports quotidiens entre l'équipe de travail, les personnes participantes, les personnes militantes et bénévoles.

Au printemps 1992, lors d'un atelier-conférence en alphabétisation, une personne-ressource est venue aborder le thème de la démocratie vécue au quotidien, dans nos familles, dans nos rapports avec nos enfants et nos amis et dans la société en général.

Cet atelier-conférence a permis à plusieurs personnes de prendre contact pour la première fois avec la "Déclaration universelle des droits de l'homme" et la "Charte canadienne des droits et libertés".

La démocratie a fait son chemin et nous espérons que la présente démarche sur le référendum élargira une fois de plus l'expérience démocratique, en rendant accessible le droit à l'information et l'exercice du droit de vote à l'ensemble de la population.

Dans un objectif de prise en charge individuelle et collective, nous avons choisi d'aborder et d'analyser la vie politique. La démocratie a ses exigences qui comportent une part de responsabilité pour les citoyens et les citoyennes. Le fait d'aller voter est une responsabilité individuelle et collective, mais cette action peut être menacée si les conditions nécessaires à sa réalisation ne sont pas réunies. Notre démarche a fort bien démontré que la démocratie est perçue comme un droit; cependant, pour certaines personnes marginalisées, elle devient un privilège.

### Objectif de la démarche:

L'objectif premier est de permettre aux personnes analphabètes d'exercer leur droit de vote d'une façon éclairée lors de la journée référendaire.

Notre démarche ne favorisait donc aucun parti politique: sans aucune intention de convaincre ni de prendre position en tant que groupe, nous avons élaboré une pédagogie qui favorisait l'accessibilité à l'information et au contenu du débat.

Cette démarche s'est effectuée sur une période d'environ cinq semaines et en deux grandes étapes: une première, de formation et une seconde, de travail sur le terrain en ateliers. Les ateliers ont été expérimentés avec 11 groupes dont un composé de personnes immigrantes, un de personnes handicapées et un de milieu rural.

## **ETAT DE LA SITUATION POLITIQUE AU QUEBEC EN 1992**

Le débat constitutionnel étant en tête des grandes préoccupations sociales des dernières années, il nous apparaissait important et nécessaire, d'un point de vue démocratique en tant que groupe d'éducation populaire autonome, d'aider nos participants et participantes à prendre une place à l'intérieur de ce débat.

L'entente conclue le 28 août 1992 à Charlottetown sur le renouvellement de la Constitution entre les onze premiers ministres, les quatre chefs autochtones et les deux représentants des Territoires du Nord- Ouest a été, sans contredit, sujet à débat important.

Les multiples enjeux du référendum sur l'avenir du Canada et du Québec et le nombre important de personnes intervenues pour défendre leurs intérêts rendaient difficile, pour l'ensemble de la population, la compréhension de la question constitutionnelle.

Le 26 octobre 1992, la population entière du Canada devait se prononcer par voix référendaire sur l'entente conclue à huis clos par les représentants et les représentantes de la population canadienne. Pourquoi un référendum, pourquoi le 26 octobre? Un bref rappel des accords des dix dernières années s'imposait afin de situer ce référendum historique dans son contexte.

En 1982, monsieur Trudeau, alors premier ministre du Canada, procédait, contre la volonté du Québec, au rapatriement unilatéral de la Constitution canadienne qui était, depuis sa création en 1867, sous l'autorité anglaise. Cet événement donnait naissance à la première "Charte canadienne des droits et libertés" et officialisait les divisions politiques et les luttes de pouvoir entre le Québec et les autres provinces du Canada.

Par la suite, la longue démarche du Lac Meech tentait vainement de renouveler la Constitution du Canada. Le partage des pouvoirs entre les provinces et la reconnaissance d'un Québec distinct pouvant exercer son droit de veto conduisaient Meech, en 1990, à un échec total.

Après la défaite de Meech, le Québec mettait sur pied la Commission Bélanger-Campeau. Cette commission regroupait à la fois le milieu syndical, le milieu patronal, le milieu anglophone, les partis politiques et quelques autres représentants de divers milieux. Leur mandat était de procéder à une vaste consultation populaire sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

Parallèlement à cette Commission, monsieur Bourassa, chef du parti libéral, procédait à une consultation, au sein de son parti, sur la question constitutionnelle. Le rapport Allaire, résultat de cette consultation, recommandait au gouvernement québécois la tenue d'un référendum sur la souveraineté au plus tard le 26 octobre 1992; cette recommandation était adoptée par l'Assemblée nationale.

Depuis l'échec de Meech, le gouvernement fédéral de monsieur Mulroney a proposé, sans succès, au gouvernement du Québec trois offres constitutionnelles, toutes trois négociées sans la présence du Québec.

C'est à Charlottetown que monsieur Bourassa retournait à la table de négociation avec les autres provinces, les représentants des Territoires du Nord-Ouest et des Autochtones pour conclure, à l'unanimité, une entente constitutionnelle.

Le référendum sur la souveraineté se transformait donc en référendum constitutionnel et la population se retrouvait, deux mois seulement avant la date prévue par la loi, devant un choix pour le moins aux limites de la démocratie.

C'est dans cet esprit que débutait partout à travers le Canada la campagne référendaire. Bombardée par la publicité des clans du "oui" et du "non", influencée et désinformée par différents événements gonflés par les médias, une large proportion de la population arrivait difficilement à comprendre, de façon éclairée et non biaisée, les enjeux et les conséquences de leur prise de position éventuelle.

Les médias ont tenté, tant bien que mal, d'informer la population, d'analyser le problème et de présenter, par de nombreux débats entre politiciens et personnalités importantes, le portrait de la situation.

Pendant six semaines jusqu'à la veille du référendum, la télévision, la radio et les journaux ont monopolisé la vie de la population.



Au nom de la démocratie, du droit à l'information, les partisans des deux clans ont rendu public, par des conférences, des débats, des entretiens, le contenu de l'entente constitutionnelle afin que ce rapport de Charlottetown soit compris par l'ensemble de la population.

Nous sommes donc parties de ce contexte et avons mis en place un plan d'intervention afin de nous approprier le contenu de l'entente et de le transmettre à travers une démarche d'alphabétisation-conscientisation.

Nous vous invitons dans les pages qui suivent à prendre connaissance de cette démarche et de ce processus pédagogique.

## **LA DÉMARCHE DES ANIMATRICES**

### **Comprendre et analyser la situation:**

La démarche des animatrices a été de s'approprier le contenu du débat et de l'entente constitutionnelle de même que l'information véhiculée par les médias afin de rendre accessible à tout le monde le référendum du 26 octobre 1992.

A chaque semaine, à partir du début de la campagne référendaire, les animatrices se donnaient les tâches d'éplucher les médias écrits, d'assister aux conférences publiques des clans du "oui" et du "non" et d'écouter les débats télévisés.

### **La cueillette de l'information et l'analyse:**

Nous avons d'abord effectué une démarche auprès des députés des paliers fédéral et provincial afin d'obtenir pour chaque personne un exemplaire du rapport du consensus de l'entente constitutionnelle et toutes autres publications concernant le débat.

Cette démarche nous a permis de nous approprier le contenu de l'entente, d'améliorer notre compréhension du sujet et de repérer ce qui nous apparaissait le plus difficile à traiter.

Nous avons ensuite monté un dossier de presse à partir de quotidiens locaux et provinciaux. En équipe, nous partageons le contenu de nos

lectures ainsi que nos connaissances et expériences mutuelles, ce qui nous a permis d'alimenter notre analyse.

La cueillette de l'information s'est poursuivie à travers les nombreux débats publics auxquels nous avons assisté. Il était important d'aller entendre chacun des clans afin de respecter le caractère objectif de la démarche mais aussi afin de nous permettre de dresser un portrait des principaux arguments des parapluies du "oui" et du "non".

Toujours par souci d'obtenir le plus d'information possible, nous avons sélectionné et enregistré à la télévision certains débats, documentaires et analyses.

Par la suite, nous avons fait le montage d'un film vidéo d'une vingtaine de minutes où chacun des clans s'exprimait pendant dix minutes. Le montage nous livrait différentes opinions partagées à la fois par des politiciens et des personnalités influentes.

La cueillette de l'information s'est continuée même après le référendum en vue d'un atelier d'évaluation.

## **Déroulement**

1. Recherche active sur le sujet (histoire, documents officiels)
2. Eplucher les médias écrits
3. Monter un dossier de presse
4. Assister aux conférences et débats publics
5. Enregistrer les débats télévisés
6. Partager nos interrogations, notre analyse, nos trouvailles
7. Contacter les députés ou autres personnes-ressources
8. Analyser les enjeux

## **La pédagogie:**

Bien entendu, les personnes participantes ne possédaient pas toutes le même niveau de connaissance sur le thème donné. Notre principale préoccupation étant que chacun et chacune puisse s'appropriier le contenu du sujet abordé, nous avons dû considérer les notions de base qui favoriseraient la compréhension de tous et de toutes.

Dans le cas du thème portant sur le référendum, nous nous sommes vite aperçues en équipe de travail de la nécessité d'aborder des notions de géographie, d'histoire et de politique. Le nom et la situation géographique de chacune des provinces, l'existence du Haut et du Bas-Canada, l'histoire de la Confédération, le rapatriement de la Constitution, le fonctionnement des structures politiques actuelles, voilà toutes des notions sur lesquelles il a

fallu d'abord bien se documenter pour mieux posséder la matière à partager.

La copie de l'entente constitutionnelle a été un document de référence important qui a permis de travailler à l'enrichissement d'un vocabulaire lié à un contexte juridique et politique, autant en qui a trait à l'orthographe juste qu'à la signification des mots ciblés. D'autres documents et publications traitant du référendum ont été utilisés au cours de la démarche soit pour vérifier la compréhension du sujet, soit pour faire travailler des notions grammaticales précises ou encore pour donner l'occasion de pratiquer la lecture à voix haute.

Tout en se familiarisant avec la populaire question référendaire, les participants et les participantes ont vécu un moment privilégié pour approfondir leur connaissance des règles syntaxiques.

En ce qui concerne l'écriture, chacun des groupes, selon le niveau d'apprentissage, a eu l'occasion d'exercer ses habiletés à résumer l'idée d'un autre et aussi d'exprimer la sienne en toutes lettres.

Pour ce qui est de l'expression orale, c'est habituellement plus facile pour les participants et les participantes. Cependant, dans un contexte politique où les dangers de la "partisanerie" nous guettent tous et toutes, l'attention a beaucoup été portée sur l'écoute et le respect de l'opinion de l'autre dans le but que chacun et chacune se bâtisse une opinion personnelle et cela, dans un climat de liberté.

## **La planification des ateliers:**

Dans un premier temps, nous avons défini le contenu à traiter en atelier. L'idée de départ était de comprendre les points importants de l'entente et les enjeux du débat afin que chaque personne puisse aller voter de façon éclairée.

Cependant, nous avons vite réalisé qu'il était difficile de comprendre le débat sans connaître d'abord les acteurs en cause, la structure politique du Canada et une petite histoire de la Constitution.

Une fois le contenu défini, nous avons divisé la démarche pédagogique en quatre ateliers de trois heures.

**Atelier 1** Le Canada géographique.  
Les acteurs et actrices, la structure politique.

**Atelier 2** Le contenu de l'entente.

**Atelier 3** Le débat constitutionnel.  
Simulation du scrutin de vote.

**Atelier 4** L'évaluation.

## **Déroulement**

1. Définir les objectifs
2. Définir le contenu global
3. Identifier les moyens à prendre (outils pédagogiques)
4. Elaborer le contenu de chacun des ateliers
5. Créer le matériel didactique

# **LES ATELIERS**



## **ATELIER I (3 heures)**

**Objectif 1;** Connaître la situation géographique du Canada.

**Objectif 2;** Connaître les acteurs et les actrices du débat constitutionnel.

Cet atelier permet de préparer le terrain avant d'entrer dans le vif du sujet. Il est difficile de parler du débat constitutionnel sans connaître le sujet et les personnes en cause.

Pour ce faire, nous avons d'abord préparé des outils qui permettaient de situer les provinces du Canada, de connaître notre structure politique, nos gouvernements ainsi que les personnalités importantes qui figurent dans le débat.

L'ensemble de l'activité permet de vérifier la connaissance générale du groupe et d'ajuster, par niveau, les outils d'animation des ateliers suivants.

### **Première partie**

Outil d'animation: Casse-tête du Canada

Matériel requis:

- Contour du Canada tracé sur carton (niveau intermédiaire)
- Contour du Canada et des provinces tracé sur carton (niveau débutant)
- Les provinces, chacune représentant un morceau du casse-tête

### **Déroulement niveau débutant**

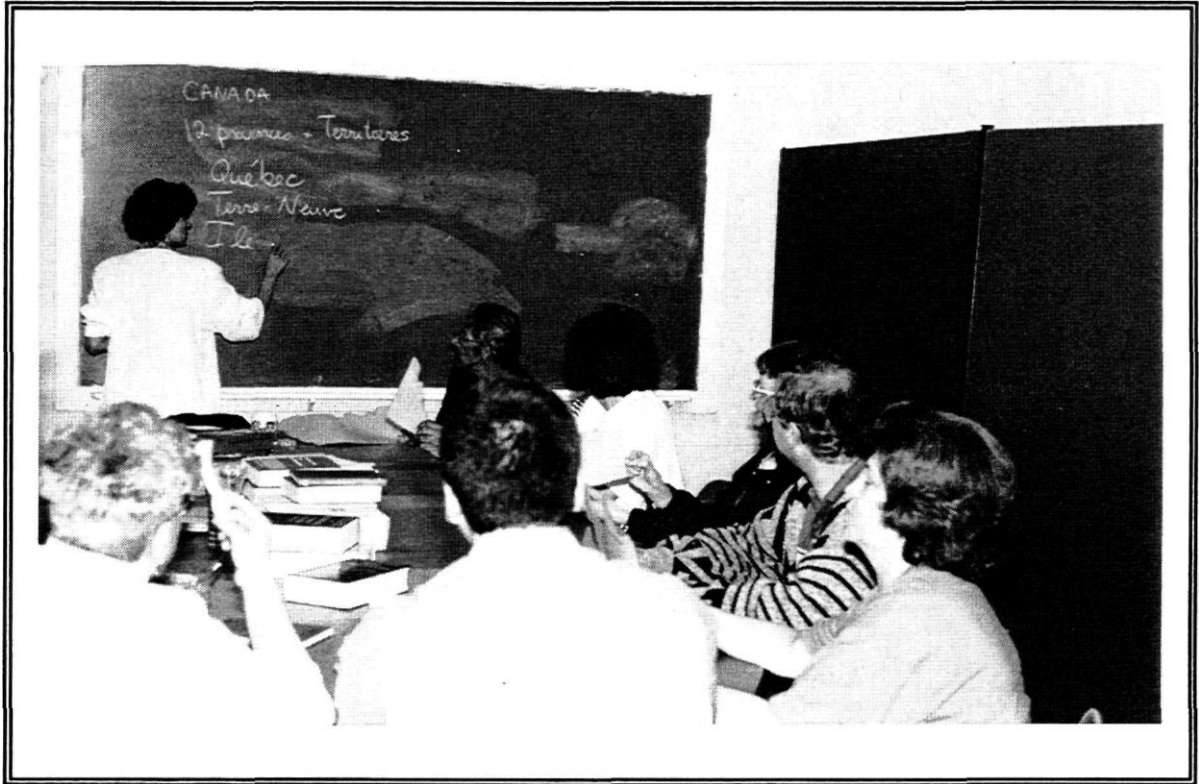
1. Faire identifier les provinces du Canada
2. Identifier avec un autocollant le nom de chaque province sur les morceaux du casse-tête
3. Utiliser un carton avec le contour du Canada et des provinces
4. Assembler les provinces de façon à former le casse-tête

### **Déroulement niveau intermédiaire**

1. Faire identifier les provinces du Canada verbalement
2. Identifier chacun des morceaux du casse-tête
3. Utiliser un carton avec le contour du Canada
4. Assembler les provinces de façon à former le casse-tête

### **Déroulement niveau avancé**

1. Faire identifier les provinces du Canada
2. Assembler les provinces de façon à former le casse-tête du Canada  
Ne pas se servir du contour prétracé

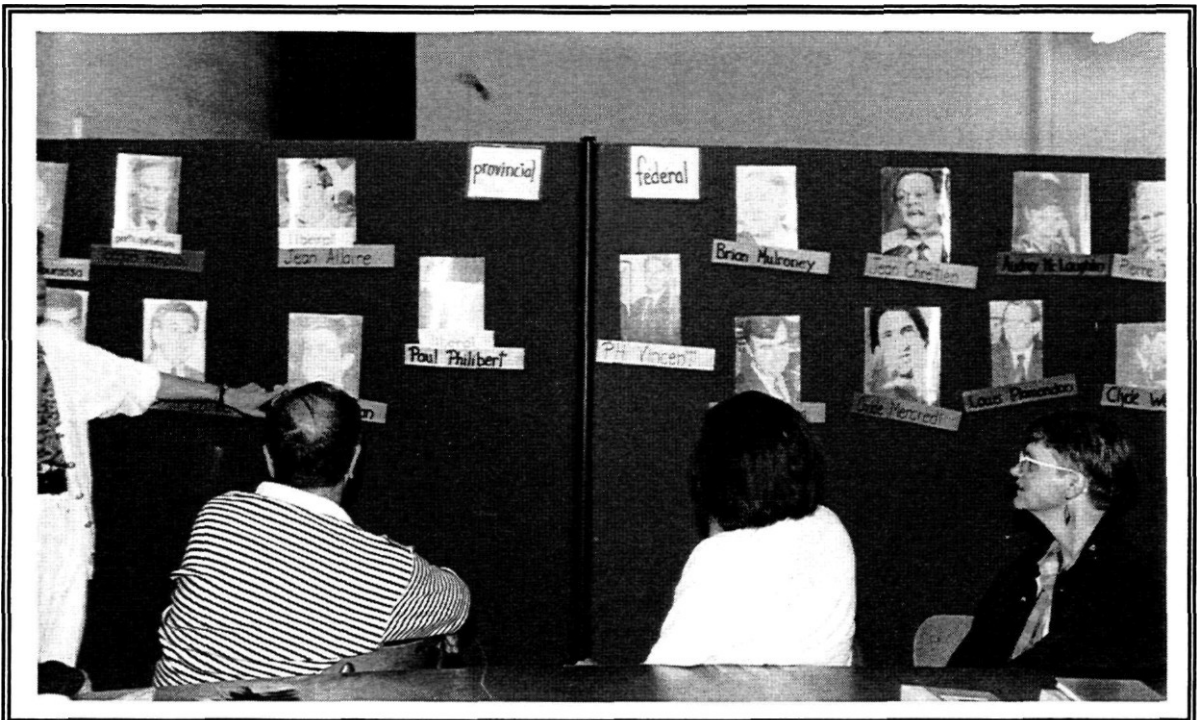


## Deuxième partie

|                    |  |
|--------------------|--|
| Outil d'animation: | Jeu de photos-association  |
| Matériel requis:   | -Photos des acteurs et actrices<br>-Noms des acteurs et actrices inscrits individuellement sur des cartons<br>-Noms des différents partis politiques inscrits sur des cartons<br>-Noms des deux structures politiques (fédéral, provincial) inscrites sur des cartons<br>-Les parapluies du oui et du non inscrits sur des petits cartons. |

### **Déroulement**

1. Associer les noms aux photos des acteurs et actrices
2. Demander aux personnes participantes si elles connaissent la structure provinciale et la structure fédérale. Expliquer
3. Associer le parti politique auquel ils et elles appartiennent
4. Indiquer le parapluie qu'ils ou qu'elles défendent



## Exemples:

### POSITION DÉFENDUE    PARAPLUIE



#### FÉDÉRAL

BRIAN MULRONEY

CANADA UNI

PREMIER MINISTRE DU CANADA

SÉCURITÉ

OUI

PARTI CONSERVATEUR

IDENTITÉ



#### PROVINCIAL

JACQUES PARIZEAU

SOUVERAINETÉ

NON

CHEF DE L'OPPOSITION

PARTI QUÉBÉCOIS

Voir l'annexe 1 pour la liste des acteurs et actrices que nous avons utilisée.

## Commentaires:

Il est important de mentionner qu'au moment de la présentation de la démarche globale, il y avait une certaine résistance de la part du groupe. La démarche étant longue et laborieuse, un sentiment de panique s'est rapidement installé. Les questions politiques font parfois peur, car on a trop souvent l'impression de n'y rien comprendre. Aussi on sentait les gens désabusés, envahis par le débat. Le rôle de l'animatrice à ce moment-là est de rassurer le groupe et de démontrer l'importance du

cheminement démocratique. Au début, on remarquait que les personnes participant aux ateliers ne se sentaient pas concernées par le débat et finalement, plus on en parlait et plus elles comprenaient, plus elles se sentaient partie prenante.

Chaque atelier permet de faire une analyse sociale succincte avec les participants et les participantes. Dans celui-ci, on peut faire prendre conscience au groupe de la place des femmes à l'intérieur de ce débat, les actrices étant en minorité. On peut en profiter pour soulever quelques questions: où sont les femmes sur la scène politique, quelle place occupent-elles, quel en est le pourcentage, pourquoi ne sont-elles pas plus présentes, etc.? Ce sont des questions qui font sortir les préjugés et qui permettent de faire passer l'analyse féministe.

En général, les réactions à ce premier atelier sont plutôt positives. Les gens rigolent avec les photos, font des farces sur les politiciens. Plusieurs personnes participantes ont apprécié refaire un peu de géographie; en effet, elles ont réalisé qu'elles connaissaient peu les provinces du Canada, leur nombre, leur situation. Il en était de même pour notre structure politique. En bout de ligne, cet atelier a eu l'effet de réduire les peurs du début et a motivé les participants et les participantes à porter plus d'attention aux médias.

## ATELIER II ( 3 heures)

Objectif: Prendre connaissance de l'entente et en comprendre les points importants.

Comprendre le débat politique sur la Constitution et prendre position de façon éclairée impliquent la connaissance des enjeux. Pour ce faire, nous sommes parties de la question référendaire pour ensuite comprendre le contenu du rapport de Charlottetown en prenant soin de faire ressortir les points majeurs et les clauses.

### Première partie

Outil pédagogique: La question référendaire

Matériel requis: La question intégrale (telle que posée lors de la journée référendaire) décomposée en groupes de mots par niveau d'apprentissage

" Acceptez-vous que la Constitution du Canada soit renouvelée sur la base de l'entente de Charlottetown conclue le 28 août 1992?"



### Déroulement niveau débutant

1. Décomposer la question en groupes de trois mots

2. Faire reconstruire la question en petites équipes

### Déroulement niveau intermédiaire

1. Décomposer la question mot par mot ou en groupes de 2 mots

2. Faire reconstruire la question en équipes

---

### Déroulement niveau avancé

1. Décomposer la question mot par mot

2. Faire reconstruire la question en équipes

N.B. Il est important de ne pas dévoiler la question avant d'avoir fait l'exercice.



## Deuxième partie

Outil d'animation: Jeu-questionnaire sur le contenu de l'entente

Matériel requis: -Un exemplaire du rapport du consensus pour chaque personne.

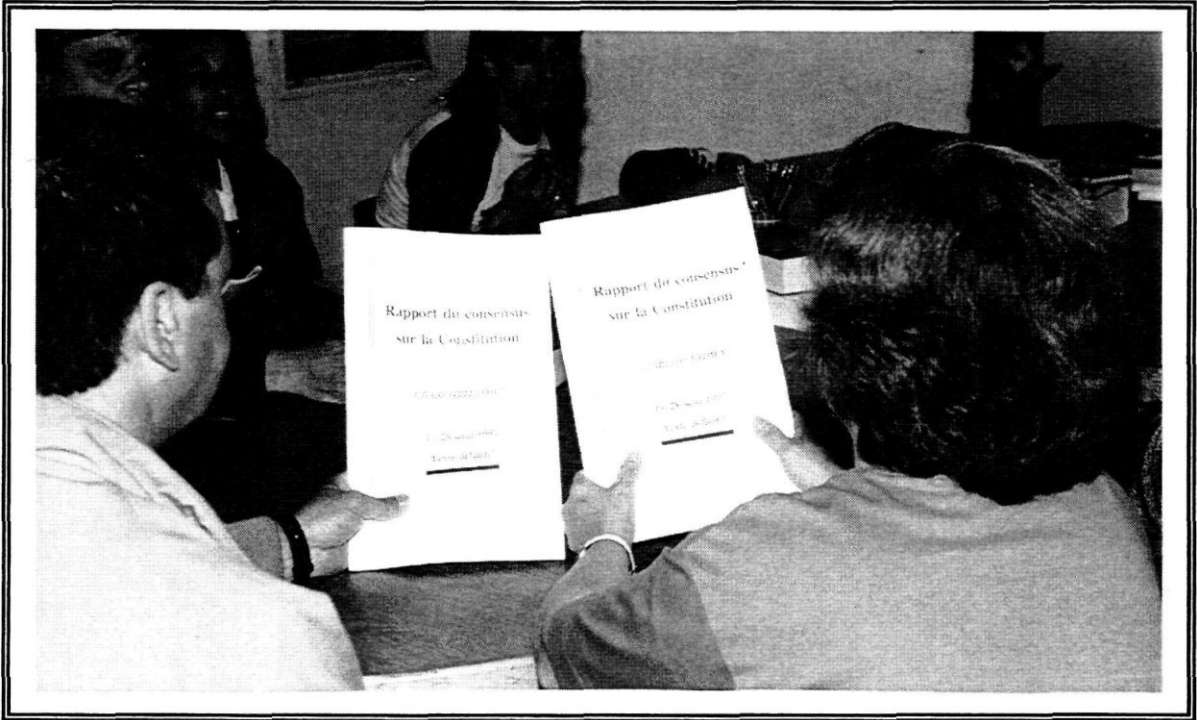
-Une liste des mots importants du rapport liés aux enjeux du débat

-Une liste de définitions

### **Déroulement**

1. L'animatrice distribue à chaque personne un rapport du consensus
2. L'animatrice distribue à chaque personne 2 ou 3 définitions
3. L'animatrice choisit un mot ou un groupe de mots sur la liste; les personnes participantes doivent en trouver la définition
4. L'animatrice donne quelques explications sur le mot ou le groupe de mots
5. L'animatrice prend connaissance du rapport et lit les clauses importantes avec les personnes participantes
6. L'animatrice prend en note les questions restées en suspens
7. L'animatrice fait identifier à nouveau les partisans du oui et du non. Elle se sert du matériel de l'atelier 1( photos-association).

N.B. Si on se sent à l'aise avec le sujet, on peut faire une histoire de la Constitution.



Voir l'annexe 2 pour la liste des définitions que nous avons utilisée en atelier. Pour dresser cette liste, nous avons tenu compte des niveaux d'apprentissage et nous nous sommes inspirées d'articles de journaux, de résumés de conférences, de certains documents d'analyse et de publications.

### Troisième partie

Outil d'animation: Film vidéo

Matériel requis: -Film vidéo réalisé à partir d'un montage de plusieurs enregistrements télévisés sélectionnés par les animatrices ( L'émission "Le Point" de Radio-Canada a surtout été utilisée). Prévoir 10 minutes pour chaque clan.

### **Déroulement:**

1. Visionner le film vidéo (20 minutes)
2. Faire identifier les acteurs et actrices: Gil Rémillard, André Bourbeau Pauline Marois, Jean Allaire, Jean-Luc Mongrain, Michèle Rouleau, etc.
3. Faire ressortir les points importants, les arguments
4. Comparer leurs arguments avec ceux des acteurs et actrices de l'atelier 1
5. Prendre note des questions

N.B. Les positions personnelles commencent à émerger ainsi que l'intérêt au débat.

**Exemples** Débat sur le droit de veto du Québec.  
L'enjeu du Sénat  
Débat sur l'autonomie gouvernementale des  
Premières Nations.

## Commentaires

Cet atelier est le plus difficile, autant pour les animatrices que pour les participants et les participantes, car l'entente est très complexe. Il ne s'agit pas ici d'être exhaustif dans les explications, mais plutôt de mettre des définitions sur des mots abstraits.

Les participants et les participantes posaient beaucoup de questions aux animatrices et parfois, étant donné la complexité du débat, elles ne pouvaient donner de réponses adéquates. Nous avons donc gardé en réserve toutes les questions plus difficiles afin qu'elles soient posées aux conférenciers, invités pour le prochain atelier.

Nous avons profité de cet atelier pour regarder, une seconde fois avec des lunettes féministes, le contenu de ce débat. En effet, nous avons souligné le fait que les textes de l'entente n'étaient pas féminisés et que certaines clauses de la Charte canadienne des droits et libertés étaient en péril, particulièrement en ce qui concerne l'égalité des sexes. Toute la question des femmes autochtones, en ce qui a trait à l'autonomie gouvernementale des Autochtones, soulevait, de la part du mouvement féministe, de fortes critiques. Comme les futurs gouvernements autochtones ne seraient pas régis par la Charte canadienne des droits et libertés, ils placeraient les femmes autochtones et l'ensemble des femmes dans une position de recul historique inacceptable. Selon l'entente, les femmes autochtones, par exemple, perdraient leur droit de vote.

De plus, la "mise au rancart" des programmes sociaux à l'intérieur du débat constitutionnel situait les femmes à l'extérieur des enjeux et pourtant, ce sont elles qui sont le plus touchées par ces programmes.

Nous avons aussi profité de cet atelier pour dénoncer le caractère anti-démocratique du débat et de la campagne référendaire. Une entente signée à huis clos, un contrat non défini, une information inaccessible, des débats publics favorisant l'un ou l'autre parti politique, somme toute, un public désinformé et manipulé par des événements auxquels les médias ont donné beaucoup trop d'ampleur. Par exemple, pendant que "l'affaire Diane Wilhelmy" laissait toute la place à un débat sur la liberté de presse, la population perdait ses droits à l'information. En effet, l'ampleur médiatique qu'a prise cet incident éloignait la population des vrais débats. Pendant que tous et toutes se préoccupaient de connaître le contenu de la secrète discussion entre deux fonctionnaires, les politiciens en ont profité pour faire des palabres et du favoritisme au détriment de la démocratie.

Somme toute, ce fut un atelier fort intéressant et enrichissant, autant pour les personnes participantes que pour les animatrices.

Plein de questions ont émergé et les personnes participantes ont manifesté de l'enthousiasme et de la satisfaction à comprendre ce qui, jusqu'à maintenant, leur paraissait tout à fait inaccessible. Certaines personnes ont même pris position à partir de cet atelier.

L'objectif global de notre démarche commençait déjà à prendre forme ainsi que l'émergence d'une prise en charge collective et individuelle.

### **ATELIER III: ATELIER-CONFÉRENCE (3 heures)**

**Objectif 1:** Donner la parole aux personnes analphabètes.

**Objectif 2:** Offrir la possibilité d'améliorer leurs connaissances de l'entente et du débat.

**Objectif 3:** Sécuriser les personnes participantes par rapport au fait d'aller voter.

L'organisation d'un débat en atelier-conférence nous semblait tout à fait appropriée pour atteindre nos objectifs.

Cet atelier-conférence, à moins d'une semaine avant le vote référendaire, donnait place à un débat entre deux partisans de la campagne, soit monsieur Paul Philibert, député libéral provincial de Trois-Rivières pour le "oui" et monsieur Paul-André Quintin, militant au parti Québécois pour le "non".

Cet atelier a été très significatif pour nous, car il confirmait la pertinence de notre démarche. Les participants et les participantes posaient beaucoup de questions aux invités et leurs questions démontraient une analyse éclairée des enjeux.

Le débat comportait deux parties: une période de temps limitée où chaque invité présentait sa position et une période de questions où l'auditoire pouvait prendre la parole.



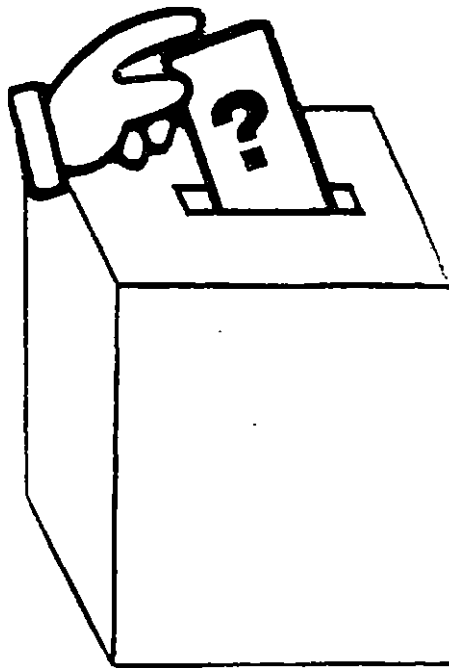
## Première partie

Outil d'animation: Débat entre les deux invités

Matériel requis: -Personnes-ressources représentant les clans du "oui" et du "non"

### **Déroulement:**

- 1.Présentation des invités
- 2.Tour de parole aux invités (10 minutes chacun)
- 3.Droit de réplique (2 minutes chacun)
- 4.Période de questions pour les participants et les participantes
- 5.Réponse à toutes les questions restées en suspens durant la démarche



## Deuxième partie

Outil d'animation:-Simulation d'un scrutin de vote

Matériel requis: -Des boîtes à scrutin  
-Un bulletin de vote par personne  
-Deux isoloirs.

### **Déroulement:**

1. Expliquer les étapes du vote, telles qu'elles se dérouleront la journée du référendum
  2. Donner l'emplacement exact des bureaux de vote dans les différents quartiers.
  3. Prévenir de prendre note des résultats télévisés car ils serviront pour le dernier atelier.
  4. Préparer les isoloirs.
  5. Remettre le bulletin de vote à chaque personne
  6. Faire voter chaque personne
  7. Compiler les votes, mais ne pas dévoiler les résultats pour ne pas influencer les positions. Demeurer objectif tout au long de la démarche.
- 

N.B. Faire un bulletin de vote identique à celui qui sera utilisé la journée du référendum.

Il est possible de se procurer ces détails chez votre député.

---

## Commentaires

Les invités nous ont livré un discours très accessible, ce qui a facilité la prise de parole. Ils ont été surpris de la qualité des interventions des personnes participantes. Cette rencontre a représenté un gain certain pour la démocratie.

L'atelier-conférence nous a réellement permis d'évaluer notre souci d'objectivité qui a été présent du début à la fin de la démarche. Les positions des participants et des participantes ressortaient clairement à travers leurs questions et leurs réflexions, et ces positions étaient très partagées. On ne sentait aucun malaise chez les personnes à se prononcer pour l'un ou pour l'autre clan et le débat s'est déroulé dans le plus grand respect des opinions. On pouvait sentir une fois de plus que la démocratie avait fait un pas.

Les personnes participantes ont manifesté beaucoup de satisfaction à rencontrer ces personnalités; elles ont profité de l'occasion pour défendre leur cause auprès de leur député et dénoncer le peu de place qui leur serait consacrée avec les changements constitutionnels. Les questions de plein emploi, de chômage, d'aide sociale et même de réduction des subventions à l'éducation populaire autonome étaient à l'ordre du jour. Somme toute, ils ont utilisé à plein leur droit de parole.

## **ATELIER IV: RETOUR-ÉVALUATION (3 heures)**

**Objectif 1:** Évaluer la participation au vote.  
(mesurer l'impact de la démarche)

**Objectif 2:** Analyser brièvement l'impact de la réponse à l'échelle nationale, provinciale, régionale et locale.

Le quatrième atelier a été réalisé au lendemain du référendum. Nous avons suggéré aux personnes participantes de regarder le déroulement de la soirée électorale afin de commenter ensemble les résultats finaux.

Cet atelier nous a permis d'intégrer quelques notions de calcul en comparant les pourcentages obtenus dans les différentes provinces du Canada. Pour ce faire, nous avons ressorti notre carte du Canada, profitant de l'occasion pour faire une synthèse géographique.

Par la suite, nous avons comparé les résultats de notre groupe à ceux obtenus dans les autres provinces, dans les différentes régions et dans nos localités, tout en intégrant quelques notions de calcul.

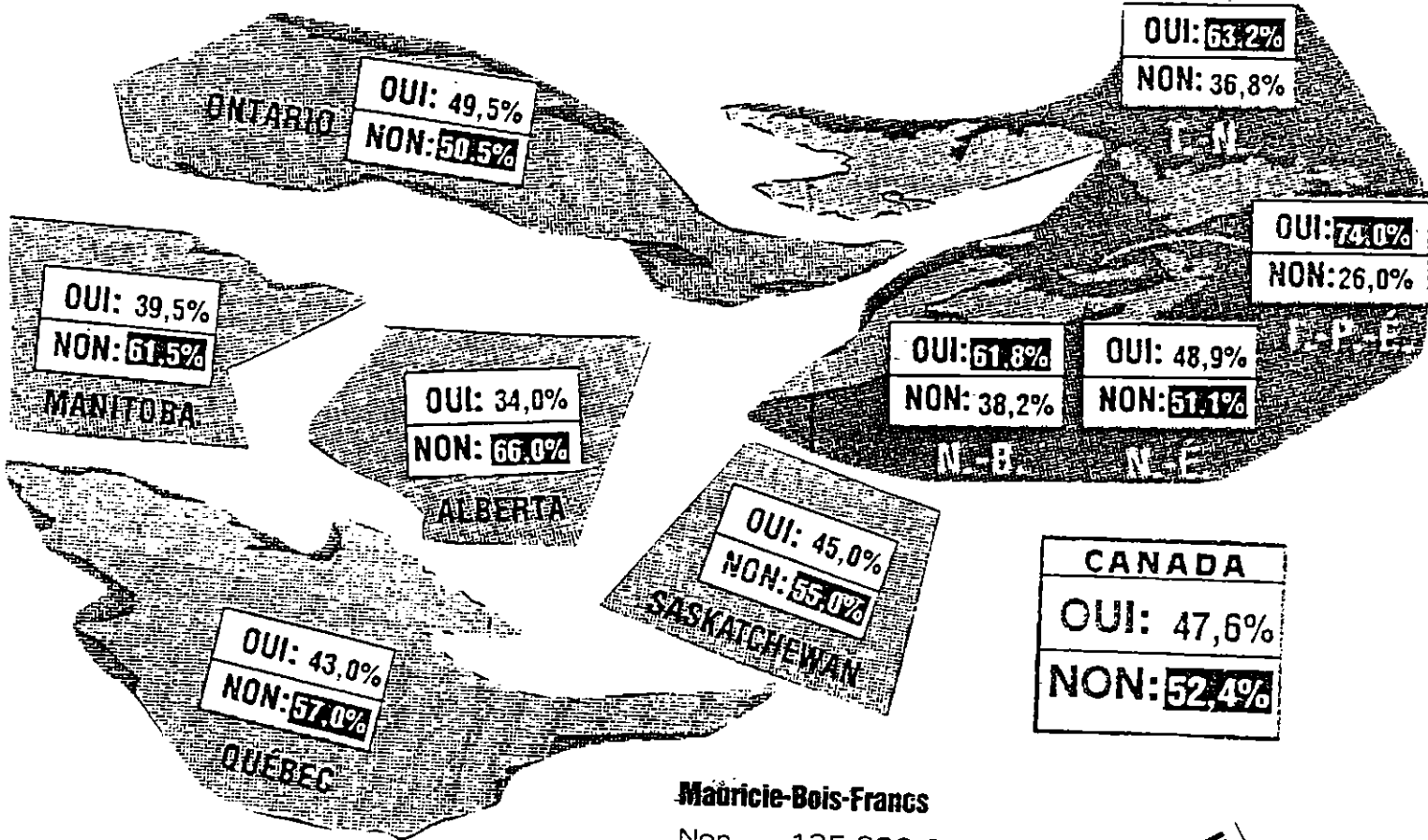
Outil d'animation: Résultats du référendum

Matériel requis:

- La carte du Canada.
- Les résultats en pourcentage des provinces.
- Les résultats en pourcentage de la région.
- Les résultats en pourcentage du groupe et du territoire local.
- Quelques articles de journaux portant sur l'analyse des résultats

### **Déroulement:**

1. Evaluer le pourcentage de personnes ayant voté
2. Dévoiler le résultat du vote à l'interne
3. Avec les résultats publiés dans les journaux, faire des comparaisons entre les provinces, entre les régions et entre les localités
4. apprendre à calculer les pourcentages
5. Avec la carte du Canada, associer les pourcentages aux provinces respectives
6. Faire des compréhensions de textes (voir annexe 3)
7. Evaluer globalement la démarche. \_\_\_\_\_



**Lac-Saint-Jean**

|         |        |       |
|---------|--------|-------|
| Non     | 23 120 | 75%   |
| Oui     | 7291   | 23,7% |
| Rejetés | 425    | 1,3%  |

**Abitibi-Est**

|         |        |       |
|---------|--------|-------|
| Non     | 14 559 | 62,8% |
| Oui     | 8090   | 34,9% |
| Rejetés | 543    | 2,3%  |

**Terrebonne**

|         |        |       |
|---------|--------|-------|
| Non     | 27 289 | 70,3% |
| Oui     | 10 548 | 27,1% |
| Rejetés | 983    | 2,6%  |

**Taschereau**

|         |        |       |
|---------|--------|-------|
| Non     | 14 455 | 65,3% |
| Oui     | 6995   | 31,6% |
| rejetés | 694    | 3,1%  |

**Mauricie-Bois-Francs**

|         |         |       |
|---------|---------|-------|
| Non     | 135 883 | 62,1% |
| Oui     | 77 730  | 35,5% |
| Rejetés | 5068    | 2,3%  |
| Total   | 218 681 |       |

**Pointe-aux-Trembles**

|         |        |       |
|---------|--------|-------|
| Non     | 20 723 | 65,3% |
| Oui     | 10 280 | 32,4% |
| Rejetés | 762    | 2,3%  |

**Vanier**

|         |        |       |
|---------|--------|-------|
| Non     | 23 618 | 64,9% |
| Oui     | 12 068 | 33,2% |
| Rejetés | 751    | 2%    |

|               |                   |                   |
|---------------|-------------------|-------------------|
| <b>CANADA</b> | <b>OUI: 47,6%</b> | <b>NON: 52,4%</b> |
|---------------|-------------------|-------------------|

**Hochelaga-Maisonneuve**

|         |        |       |
|---------|--------|-------|
| Non     | 17 368 | 68,4% |
| Oui     | 7307   | 28,8% |
| Rejetés | 726    | 2,8%  |

**Ste-Justine**

|         |        |       |
|---------|--------|-------|
| Non     | 18 501 | 57,4% |
| Oui     | 13 030 | 40,4% |
| Rejetés | 724    | 2,2%  |

**Joliette**

|         |        |       |
|---------|--------|-------|
| Non     | 24 069 | 68,2% |
| Oui     | 10 153 | 28,8% |
| Rejetés | 1,085  | 3%    |

LA PRESSE, 27 octobre 1992  
LE NOUVELLISTE, 27 octobre 1992

## EVALUATION DE LA DEMARCHE

La réalisation de cette pratique d'alphabétisation-conscientisation a été de façon globale plus qu'enrichissante et ce, à plusieurs points de vue.

Du point de vue démocratique, elle a réellement contribué à élargir et à développer le sens de la démocratie. Sans la mise en place de moyens nécessaires à sa réalisation, la démocratie demeure figée dans de grands principes et notre démarche a été, en ce sens, très efficace. Plus de 95% des personnes participantes ont voté au dernier référendum. Pour certaines d'entre elles, c'était leur première expérience électorale et ce, en toute conscience de leur choix.

Au cours de la démarche, nous avons utilisé les médias pour appuyer notre processus. Ainsi nous avons réalisé trois sorties médiatiques: une à la télévision, une à la radio et la dernière dans les médias écrits. Par exemple, nous avons fait participer une apprenante à dans une entrevue radiodiffusée, nous avons invité des journalistes de la télévision à nous observer et à rencontrer les personnes participantes lors de l'atelier II et finalement, nous avons expliqué notre démarche dans les journaux locaux (voir le dossier de presse).

L'utilisation des médias nous a permis d'évaluer que le besoin d'information dépassait largement les murs de notre organisme. Plusieurs personnes nous ont contactées afin de s'inscrire au cours sur le référendum. Est-ce là le reflet de l'inégalité de notre société? Une

constatation s'impose: notre pratique de conscientisation a répondu à des besoins réels et nous ne pouvons qu'en constater les effets bénéfiques.

Du point de vue féministe, la démarche sur le référendum a représenté un défi pour les animatrices et les personnes participantes. L'univers de la politique est bien peu exploré par les femmes. Très honnêtement, nous avons vécu de la crainte et de l'incertitude face au contenu à traiter. La démarche a été exigeante et bouleversante, mais elle nous a conduites au-delà de nos limites. Durant la démarche, nous avons assisté à une journée de réflexion à Montréal, organisée par le Réseau féministe populaire sur "la place des femmes dans le débat constitutionnel". Madame Madeleine Parent, syndicaliste militante, était la conférencière; elle nous a beaucoup encouragées et nous a donné des pistes d'analyse que nous avons par la suite utilisées dans un atelier sur les femmes autochtones. Le cheminement individuel et collectif des femmes dans cette démarche a été en ce sens très enrichissant, à la fois pour les animatrices et les participantes. Aller voter est une action politique à laquelle toutes les femmes des ateliers en alphabétisation et des autres comités ont participé. Nous percevons dans cet acte collectif un pas de plus vers l'égalité.

Du point de vue pédagogique, nous avons constaté qu'au fil de la démarche, il était de plus en plus évident de constater la complexité du sujet et l'inaccessibilité du débat pour les personnes analphabètes.



Rendre accessible le contenu a été un exercice d'imagination et de créativité pédagogique fort enrichissant. La pédagogie et la création d'outils d'apprentissage par niveaux s'intégraient simultanément à la démarche d'analyse et parallèlement à l'atteinte d'objectifs pédagogiques.

Chacun des ateliers utilisait des outils d'animation différents, très visuels et la plupart du temps présentés sous forme de jeux de groupe; ceux-ci intégraient à la fois l'apprentissage de la lecture, de la compréhension de texte et du calcul. Les outils nous permettaient d'évaluer la compréhension du groupe et d'ajuster le contenu ponctuellement sur le terrain.

## BIBLIOGRAPHIE

### Dossier de presse:

Le Nouvelliste, début septembre à la fin octobre 1992.

La Presse, début septembre à la fin octobre 1992.

Le Devoir, début septembre à la fin octobre 1992.

Comité du NON, Rapport du consensus sur la Constitution.  
Charlottetown, 28 août 1992, texte définitif.

Ampleman, Gisèle, C.Q.E., R.P.R., Montréal, Au Québec - le portrait des  
tenants du oui et du non, octobre 1992.

Déclaration universelle des droits de l'homme (1948-1988).

Gouvernement du Canada, Votre document sur les changements  
constitutionnels proposés. Charlottetown, octobre 1992.

Ministre des Approvisionnements et Services Canada, Notre avenir  
ensemble, Entente pour le renouvellement de la Constitution. 1992.

Bains, Hardial, comité "votiez NON le 26 octobre", La substance du  
rapport du consensus sur la Constitution. Ottawa, 1992.

Rapport du consensus sur la Constitution. Charlottetown, 28 août 1992,  
texte définitif.

Ampleman, Gisèle, Barnabe, Jocelyne et cie., Pratique de  
conscientisation 2. Montréal. Collectif québécois d'édition populaire, 1987.

L'actualité, Le Canada dans la peau, vol. 17, no.9, juillet 1992.

Supplément de L'actualité, Trudeau dit non, vol. 17, no. 15, 1er octobre 1992.

L'actualité, Dossier référendum, vol. 17, no. 15, 1er novembre 1992.

CIBC, Le débat constitutionnel.

Regroupement des québécoises pour le NON , NON à l'entente de Charlottetown pour un avenir qui nous ressemble!. Beauport, Les impressions J.L. inc, 1992

Regroupement des Groupes Populaires en Alphabétisation du Québec(R.G.P.A.Q).. "Statuts et règlements". "Trousse d'adhésion". Montréal

# **ANNEXES**

**Liste des acteurs et actrices**

**Fédéral:**

- Joe Clark, ministre des Affaires constitutionnelles  
Parti conservateur, défend le Canada uni, clan du oui
- P.H.Vincent, député de Trois-Rivières  
Parti conservateur, défend le Canada uni, clan du oui
- Jean Chrétien, chef du parti à l'opposition  
Parti libéral, défend le Canada uni, clan du oui
- Pierre Elliot Trudeau, ex-premier ministre du Canada  
défend un Canada centralisé, clan du non
- Audrey Mc Laughlin, chef de parti  
Parti N.P.D., défend un Canada uni, clan du oui
- Lucien Bouchard, chef de parti  
Bloc québécois, pense que le gouvernement fédéral a trop de pouvoir, clan du non
- Louis Plamondon, député à l'opposition  
Bloc québécois, même position que M. Bouchard.

**Provincial:**

- Robert Bourassa, premier ministre du Québec  
Parti libéral, l'entente donne plus de pouvoir au Québec, clan du oui
- Jean Allaire, militant dissident  
Parti libéral, l'entente est pour lui un non-respect de l'histoire et porte trop à confusion, clan du non
- Mario Dumont, jeune militant dissident  
Parti libéral, même position que M. Allaire, clan du non

|                 |  |
|-----------------|--|
| Robert Libman,  | chef de parti<br>Parti égalité, sa position personnelle est oui,<br>celle de son parti est non           |
| Ovide Mercredi, | chef des Premières nations, l'entente représente<br>pour lui des gains pour les Autochtones, clan du oui |
| Clyde Wells,    | premier ministre de Terre-Neuve, clan du oui   |

### Liste des définitions:

|                    |   |
|--------------------|---|
| IMMIGRATION:       | Entrée dans un pays de personnes venues s'y établir.  |
| CONSTITUTION:      | Ensemble des lois les plus importantes pour un pays.  |
| RÉFÉRENDUM:        | Action de se référer au peuple.   |
| MAIN-D'OEUVRE:     | Ensemble des travailleurs et des travailleuses.   |
| SÉNAT:             | Personnes nommées par le premier ministre pour représenter le peuple. Le Sénat a un pouvoir très important. |
| CHARLOTTETOWN:     | Capitale de l'Ile-du-Prince-Edouard (lieu de la 1 <sup>re</sup> Confédération en 1867).                     |
| COUR SUPREME:      | Lieu de pouvoir le plus important au Canada.  |
| CONSENSUS:         | Accord unanime entre plusieurs personnes.   |
| CHAMBRE DES        | Lieu où sont assemblés les députés  |
| COMMUNES:          | provinciaux au fédéral.   |
| AUTOCHTONE:        | Premier habitant d'un pays.   |
| FÉDÉRAL:           | Structure politique et économique de l'ensemble des provinces de notre pays.                                |
| TELECOMMUNICATION: | Ensemble des différentes formes de communication (télévision, radio, téléphone, etc.).                      |
| COLLECTIVITÉ:      | Ensemble de personnes liées par une organisation commune, des intérêts communs.                             |
| CITOYEN, ENNE:     | Habitant, habitante d'une ville.  |

|                  |  |
|------------------|--|
| CHARTRE:         | Lois, valeurs, principes et règles fondamentales.  |
| DIVERSITÉ:       | Beaucoup de différences.   |
| UNITÉ:           | Beaucoup de ressemblances.   |
| CLAUSE:          | Point précis, idée précise dans un contrat par exemple.  |
| CULTURE:         | Ensemble des comportements d'une société (coutumes, valeurs).  |
| LINGUISTIQUE:    | Qui se rapporte à la langue parlée et écrite.  |
| PÉRÉQUATION:     | Égalité dans la répartition.   |
| COMPATIBILITÉ:   | Qualité de ce qui peut s'accorder ou coexister avec autre chose.                                     |
| DÉSAVEU:         | Refus d'approuver ou de continuer d'approuver quelqu'un ou quelque chose.                            |
| DROIT DE VETO:   | Le droit de dire non et d'arrêter un processus.  |
| INHÉRENT:        | Lié d'une manière intime et nécessaire à quelque chose.  |
| LÉGISLATIF, IVE: | Qui a rapport aux lois.  |
| NOMINATION:      | Action de nommer une personne à une fonction.  |
| RATIFICATION:    | Confirmation par laquelle une personne rend valable un acte en renonçant à en demander l'annulation. |
| REPORT:          | Le fait de reporter quelque chose à plus tard.   |
| TRANSITION:      | Passage d'un état de chose à un autre.   |



Ovide Mercredi profondément déçu

## «Nous avons été rejetés»

Manon Cornélius  
Ottawa (PC)

■ Les Canadiens ont dit NON aux autochtones et ces derniers n'ont pas d'autres choix maintenant que de prendre leurs affaires en main, a fait savoir hier le chef de l'Assemblée des premières nations, Ovide Mercredi.

«Les Canadiens nous ont dit non. Pourquoi se frapper la tête contre les murs? Pourquoi chercher encore à faire des gains à la table constitutionnelle? Nous avons été rejetés», a-t-il dit.

«Doit-on attendre encore 125 ans? Je ne crois pas. On doit continuer d'aller de l'avant mais à un autre niveau», a-t-il poursuivi.

La solution, a-t-il soutenu, est que les autochtones affirment leurs droits, adoptent leurs lois sans autre forme de procès et sans attendre d'obtenir la permission. Il a parlé de recours devant les instances internationales pour faire respecter les traités.

Il a répété que la constitution ac-

tuelle constituait, pour les autochtones, un outil de domination et de soumission. À son avis, les Canadiens ont raté une occasion en or de mettre fin à la prééminance de leurs préjugés.

La déception de M. Mercredi était partagée hier par tous les leaders autochtones qui ont participé à la négociation de l'entente de Charlottetown.

Mais le plus amer était sans contredit le président du Conseil national des autochtones, Ron George, qui représente les Indiens hors réserve.

«Félicitations aux tenants du NON. Vous nous avez redonné le statu quo. S'il y a d'autres Oka, s'il y a davantage de barricades et s'il y a plus de personnes qui s'enlèvent la vie, j'espère que vous serez fiers de vous», a-t-il lancé avec colère.

«Au lieu d'avoir notre Charlottetown, nous avons droit à notre Waterloo», a-t-il ajouté, exigeant que le camp du Non fasse connaître ses solutions de rechange pour les autochtones.

Le président du Ralliement na-

tional des Métis, Yvon Dumont, et le vice-président de Inuit Tapirisat, Chesley Anderson, n'endossaient pas, hier soir, les prédictions de M. George. Ils ne voient pas leurs communautés recourir aux méthodes fortes, malgré leur frustration d'être confrontées au statu quo.

Selon M. Dumont, le Non d'hier est en partie le reflet d'une certaine intolérance à l'égard des autochtones et du Québec. «Je crois fermement qu'il y a un fond d'intolérance dans cette décision. Je croyais que le Canada avait mûri davantage», a-t-il ajouté sur un ton très calme.

«Il s'agissait d'une proposition plus généreuse que tout ce nous avons espéré. Je crois maintenant que le climat actuel annonce une chute du soutien dont ont joui les autochtones jusqu'ici. Il faudra attendre longtemps avant de se voir offrir la même chose», a-t-il constaté.

M. Anderson partageait son avis. Il ne croit pas toutefois que les Canadiens voulaient rejeter les autochtones. ●

LE NOUVELLISTE,  
27 octobre 1992

**Compréhension du texte:**

Ovide Mercredi profondément  
déçu " Nous avons été rejetés"

1. Qu'est-ce que représente la Constitution actuelle pour les Autochtones?
2. Quel leader indien était le plus déçu de la défaite de la Constitution?
3. Pour quelle raison les leaders autochtones étaient-ils déçus?
4. Quelles conséquences le "non" pourrait-il avoir dans la vie des autochtones et dans la nôtre?
5. Est-ce que tous les Autochtones sont du même avis?
6. Selon vous, croyez-vous que le Canada voulait rejeter les Autochtones?

# Une atmosphère de salon pour saluer la victoire du NON

Jean-Marc Beaudoin  
Trois-Rivières

■ Il a fallu attendre que s'affichent à l'écran de Radio-Canada les premiers résultats du Manitoba, accordant une forte avance au NON sur le OUI, pour que les partisans du NON à Trois-Rivières manifestent un peu d'émotion devant leur victoire déjà évidente.

Près de 90 minutes après la fermeture des bureaux de votation, les partisans du NON commençaient à peine à arriver au restaurant-bar Le Gosier où le comité du NON les avait conviés à venir faire la fête et assister au dévoilement des résultats.

C'est moins le grand public qui s'y est rendu que les travailleurs d'élection qui, une fois le travail dans les bureaux ou sur le terrain complété, se sont rendus au Gosier.

## **Viellissement des troupes**

Il n'y a d'ailleurs jamais eu de véritable dévoilement des résultats, avec tout ce que cela peut comporter de suspense et provoquer d'états d'âme. Ce n'est que tard en soirée que les chiffres de chaque bureau de votation de la circonscription de Trois-Rivières ont été inscrits, tout simplement et sans vraiment retenir l'attention, aux grands tableaux prévus à cette fin.

Même l'arrivée des principaux responsables de la campagne s'est faite sans accueil triomphal. On aurait pu croire que ces leaders de la campagne tiendraient lieu de candidats qu'on acclame, mais tel n'a pas été le cas. Au mieux, comme on se connaît tous très bien, on s'est congratulés. Mais dans les bonnes manières. Comme des gens qui en ont vu d'autres.

Ce qui était peut-être remarquable, c'est un certain vieillissement des gens de politique. Si des jeunes étaient présents, ils demeuraient malgré tout peu nombreux dans cette assistance formée avant tout de la génération des bébés-boomers (entre 40 et 60 ans). Des habitués pour la majorité des campagnes

électorales. Des souverainistes convaincus. Car parmi les partisans du NON venus fêter hier soir, il n'y avait que des indépendantistes avoués. Il était inutile de chercher des libéraux pour le NON.

## **Après bien des défaites**

La victoire d'hier était chez eux ressentie comme annonciatrice d'une victoire possible, un jour, de l'option souverainiste.

«C'est un pas décisif sur le chemin qui mène à la souveraineté du Québec», a commenté le directeur régional de la FTQ, M. Michel Dupont, alors qu'à sa suite, le président du conseil central de la CSN, M. Guy Rousseau, allait dans le même sens en appelant à une victoire péquiste aux prochaines élections québécoises.

La victoire décisive du NON dans Trois-Rivières a aussi apporté un peu de réconfort aux troupes péquistes qui n'avaient connu que des défaites depuis la victoire, à l'élection complémentaire de juin 1985, du député libéral Paul Philibert.

Si la grande salle du Gosier a été lente à se remplir, les places commençaient à faire défaut vers la fin de la soirée au moment où les premiers discours allaient être prononcés.

## **Des huées**

D'entrée de jeu, l'animateur a résumé la soirée référendaire en déchirant, à la manière du premier ministre Brian Mulroney, une «entente» de Charlottetown.

L'arrivée sur les écrans géants du chef Jacques Parizeau a un peu atteint les partisans qui l'ont applaudi, mais mollement. Mais quand son discours a pris un ton résolument patriotique, les troupes se sont agitées et les applaudissements ont monté.

Il a fallu voir apparaître le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, pour faire réagir à nouveau l'assistance qui quitta momentanément ses urbanités pour laisser échapper quelques huées et des petits sifflements. ●

Daniel Flageol  
(Flageol Photo)

LE NOUVELLISTE,  
27 octobre 1992

**Compréhension du texte:** Une atmosphère de salon pour saluer la victoire du NON

1. Comment s'est déroulée la soirée du référendum du comité du NON?
2. De quelle génération était les gens intéressé à la politique au Gosier, lundi soir?
3. De quelle tendance politique étaient les gens présents au Gosier ?
4. Comment l'animateur a-t-il résumé la soirée référendaire?
5. Qui a été applaudi pendant la soirée?
6. Comment le premier ministre du Québec a-t-il été accueilli à l'écran?

# **DOSSIER DE PRESSE**

Pour les participants en alphabétisation

# COMSEP démystifie l'ABC du référendum

Linda Corbo  
Trois-Rivières

■ L'entente constitutionnelle a déjà donné des maux de tête à plusieurs. Bien que l'on soit submergé d'information par le biais des médias, la substance n'est quand même pas légère. Pour les participants en alphabétisation de COMSEP, les maux de tête étaient donc susceptibles de se transformer en un véritable casse-tête pour experts seulement. Pourtant, depuis le 5 octobre, plusieurs pièces ont pris leur place. Si bien que, lundi, la soixantaine de participants seront aptes à exercer leur droit de vote efficacement.

Hier, à l'aboutissement de leurs exercices de conscientisation sur l'événement du 26 octobre, les six groupes de dix participants étaient au rendez-vous pour la grande pratique générale. Devant les politiciens de chacun des deux camps, ils

ont posé leurs questions. Une dernière sensibilisation avant de se rendre aux trois urnes mises à leur disposition pour la simulation du bureau de scrutin.

Aux vraies urnes, lundi, le geste ne fera que se répéter en toute quiétude. Pour Ginette Chauvette, qui en est à sa troisième année d'apprentissage, il n'est pas question de s'abstenir de son devoir de citoyenne. Elle votera, et de façon éclairée.

«Hier encore, j'ai écouté les nouvelles et je comprenais pas mal tout. Le soir du 26 octobre, je vais écouter ça jusqu'au bout», souligne Mme Chauvette. «Je suis sûre de moi pour voter, tout est clair et j'ai confiance.»

C'est aux ateliers d'alphabétisation qu'elle s'est sensibilisée à la scène politique. Auparavant, la télévision et les journaux lui parlaient dans un jargon qu'elle comprenait plus ou moins et qui ne l'intéressait guère.

En ateliers, par la voie du jeu et des exercices, elle et ses collègues en apprentissage ont pris connaissance de la carte géographique du Canada, de la Chambre des communes, du Sénat, des paliers gouvernementaux, des personnalités politiques et leur option, du droit de veto ou des définitions plus ardues telle la péréquation.

Au début, tous n'avaient certes pas les mêmes besoins. Certains ne pouvaient nommer une seule province canadienne ou savoir où se trouvait le mot «oui» ou «non» sur le bulletin de vote. Par contre, d'autres ont posé des questions telles que le personnel a dû s'alimenter quotidiennement d'informations. Mais pour tous, encore faut-il comprendre la question qui est posée.

«On a beaucoup travaillé sur la question. Plusieurs reliaient ça au OUI du référendum de 1980. On leur a donné la base, ce qu'il faut sa-

voir pour comprendre», explique Lucie Latraverse, responsable de l'alphabétisation. «Notre but était de les faire participer activement, de les intéresser et de les amener à aller voter. Ceux qui vont y aller lundi auront des raisons pour dire oui ou non.»

Pour les participants, référés par le Centre Travail-Québec, ce n'est pas la première fois qu'on leur propose un thème particulier pour se sensibiliser. On l'a fait lors de la guerre du Golfe, du conflit à Oka et lors des dernières élections municipales. La prochaine étape sera dédiée à la loi sur l'aide sociale et ses implications. «On sait qu'ils ne retiennent pas tout, mais ils peuvent se faire une bonne idée», souligne Lucie Latraverse, qui se réjouit d'emblée des commentaires de satisfaction de la part des participants. «J'ai lu le dépliant qu'on a reçu pour le OUI et le NON, témoigne Mme Chauvette, et j'ai passé au travers!» ●

LE NOUVELLISTE, 23 octobre 1992

Le texte officiel de l'entente constitutionnelle de Charlottetown a été rendu public jeudi dernier et publié intégralement dans *La Presse* de vendredi. Il s'agit d'un texte long et complexe. Pour aider ses lecteurs à mieux comprendre l'enjeu du référendum du 26 octobre prochain, *La Presse* publie, aujourd'hui un tableau qui résume l'accord en langage clair et simple.

Texte : Philippe Dubuisson

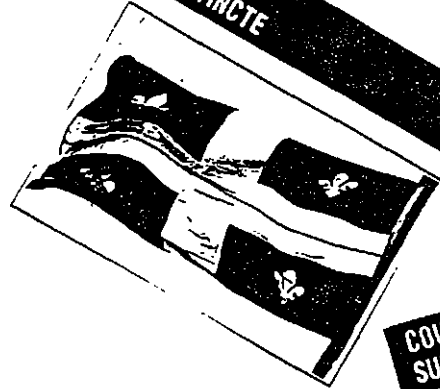
**PARTAGE  
DES POUVOIRS**



**AUTOCHTONES**



**SOCIÉTÉ  
DISTINCTE**



**DROIT  
DE VETO**

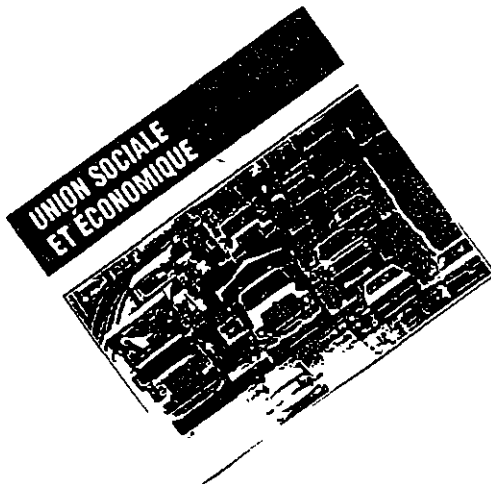
**COUR  
SUPRÊME**



**CHAMBRE  
DES COMMUNES**



**UNION SOCIALE  
ET ECONOMIQUE**



**RÉFORME  
DU SÉNAT**

LA PRESSE, 6 septembre 1992

## LE RÉFÉRENDUM DE

La question posée ayant  
comme objectif la  
création d'un pays et le  
démantèlement d'un  
autre, toute la  
campagne a été  
marquée par une forte  
charge émotive qui s'est  
transmise jusque dans  
les lieux de travail et les  
familles.

# 1980

## Un peuple livré à la guerre des nerfs

LA PRESSE, octobre 1992



Autre voix dissidente à l'entente de Charlottetown

# Les femmes diront «non»

LE NOUVELLISTE, octobre 1992

# Vers quels gouvernements autochtones?

Ce qui est clair dans l'entente, c'est que beaucoup de choses restent à clarifier

LA PRESSE, 12 septembre 1992